

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 2 décembre 2025 à l'édifice municipal de Piopolis à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Danielle Dodier
Siège #2 - Louise Gosselin
Siège #3 - Sébastien Lanctôt
Siège #4 - André St-Marseille
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - Maurice Bernier

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et greffière-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2025-12-181

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Danielle Dodier,
Appuyé par le conseiller André St-Marseille,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants: 13.3 - Embauches préposés à la patinoire

Les conseillers sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 11 novembre 2025

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière

4.2 - Rapport du maire

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires de novembre

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 - Calendrier des séances ordinaires 2026

7.2 - Indexation des salaires et des allocations

7.3 - Nomination du maire suppléant

7.4 - Désignation des responsables de dossiers

7.5 - Achat du logiciel de gestion municipale Munys

7.6 - Vérificateur externe

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

- 9.1** - Épandage de chlorure de calcium
- 9.2** - Embauche d'un déneigeur occasionnel
- 9.3** - Programme d'aide à la voirie locale - Volet entretien des routes locales
- 10** - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1** - Nomination d'un représentant - Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)
- 11** - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12** - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1** - Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme de Piopolis
- 13** - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1** - Demandes de remboursement - Programme d'aide aux familles et aux aînés
 - 13.2** - Acceptation de demande de paiement # 3 - Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal
 - 13.3** - Embauches préposés à la patinoire
- 14** - FINANCES
 - 14.1** - Comptes à payer
 - 14.2** - Dépenses récurrentes
- 15** - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16** - VARIA
- 17** - RAPPORT DES COMITÉS
- 18** - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19** - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-12-182

3.1 - Séance ordinaire du 11 novembre 2025

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 novembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par la conseillère Louise Gosselin,
Appuyé par le conseiller André St-Marseille,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 11 novembre 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

- 4.1** - Rapport de la directrice générale et greffière-trésorière
- 4.2** - Rapport du maire
 - 4.2.1** - Rapport du Conseil des maires de novembre

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 25 novembre dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

- Promotion du programme de revitalisation (crédits de taxes) pour attirer de nouveaux résidents

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de novembre 2025 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-12-183

7.1 - Calendrier des séances ordinaires 2026

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Maurice Bernier,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE les séances tenues le mardi débuteront à 19 h à l'édifice municipal de Piopolis situé au 403 rue Principale ;

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 :

- 13 janvier
- 3 février
- 3 mars
- 7 avril
- 5 mai
- 2 juin
- 7 juillet
- 11 août
- 1er septembre
- 6 octobre
- 3 novembre
- 1 décembre

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-184

7.2 - Indexation des salaires et des allocations

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Louise Gosselin,
Et résolu,

QUE les salaires des employés et les allocations des élus seront augmentés de l'ordre de 2,2 %, soit l'indice des prix à la consommation (IPC) du Canada pour la période de référence d'octobre 2024 à octobre 2025 ;

QUE cette augmentation soit effective au 1er janvier 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-185 7.3 - Nomination du maire suppléant

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu

QUE le Conseil municipal de Piopolis nomme, dès maintenant et ce pour une durée d'un an, la conseillère Mme Louise Gosselin, à titre de maire suppléante, le tout conformément à l'article 116 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4 - Désignation des responsables de dossiers

Le maire Peter Manning présente le partage des dossiers et des comités entre les élus(es).

Conseillère # 1 Mme Danielle Dodier
Dossiers : Sécurité publique, loisirs et culture
Comités :

Conseillère # 2 Mme Louise Gosselin (maire suppléante)
Dossiers : Administration et financement
Comités :

Conseiller # 3 M. Sébastien Lanctôt
Dossiers: Transport, Hygiène du milieu
Comités :

Conseiller # 4 : M. André St-Marseille
Dossiers : Sécurité publique, Transport et Hygiène du milieu
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseillère # 5 : Mme Sarah Carrier
Dossiers : Aménagement, urbanisme et développement, Loisirs et culture
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 6 : M. Maurice Bernier
Dossiers : Administration et financement, Aménagement, urbanisme et développement.
Comités : Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

Maire : M. Peter Manning
Dossiers : Tous
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic, Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-186 7.5 - Achat du logiciel de gestion municipale Munys

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite moderniser et optimiser ses outils de gestion administrative et financière ;

ATTENDU QUE l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) offre à

ses membres le logiciel de gestion municipale « Munys », spécifiquement conçu pour répondre aux besoins des municipalités ;

ATTENDU le coût d'acquisition initial du logiciel de 405 \$ plus taxes, incluant l'implantation, la configuration et la formation ;

ATTENDU les frais annuels de licence et de soutien technique de 325 \$ plus taxes, pour les années subséquentes ;

Il est proposé par la conseillère Danielle Dodier,
Appuyé par le conseiller André St-Marseille,
Et résolu,

D'autoriser l'acquisition du logiciel de gestion municipale « Munys » auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) au coût de 405\$ plus taxes ;

D'autoriser le paiement des frais annuels de licence et de soutien technique pour le logiciel « Munys » au montant de 325 \$ plus taxes par année, ou tout autre montant révisé selon les modalités de l'ADMQ, et ce, tant et aussi longtemps que la Municipalité utilisera ce logiciel, lesdits frais étant imputés au poste budgétaire 02-130-00-494.

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-187 7.6 - Vérificateur externe

ATTENDU QU'en vertu des dispositions du Code municipal, le Conseil municipal doit procéder à la nomination d'un vérificateur externe afin de vérifier les états financiers de la Municipalité ainsi que tout autre document déterminé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ;

ATTENDU QU'il y a lieu de reconduire, pour l'exercice financier 2025, le mandat de la firme qui a procédé à la vérification de l'exercice précédent ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Louise Gosselin,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la firme Raymond Chabot Grant Thornton (bureau de Lac-Mégantic) soit nommée à titre de vérificateur externe de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

2025-12-188 9.1 - Épandage de chlorure de calcium

ATTENDU QUE la municipalité procède annuellement à l'épandage de chlorure de calcium liquide ;

ATTENDU QUE l'entreprise Transport Adrien Roy et Filles Inc. a déposé une soumission à la municipalité de Piopolis en date du 21 octobre 2025 ;

ATTENDU QUE le prix sera de 0.462 \$ le litre en 2026 et de 0.472 \$ le litre en 2027

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

DE retenir les services de Transport Adrien Roy et Filles Inc. pour une commande annuelle d'environ 32 185 litres de chlorure de calcium, transport et épandage inclus (années 2026 et 2027) ;

QUE cette dépense soit payée à même le poste budgétaire 02-320-00-635.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-189

9.2 - Embauche d'un déneigeur occasionnel

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis doit assurer le déneigement sécuritaire et efficace de son réseau routier municipal durant la saison hivernale ;

ATTENDU QUE des besoins opérationnels occasionnels peuvent survenir, nécessitant le recours à du personnel supplémentaire pour combler des remplacements, répondre à des conditions météorologiques difficiles ou soutenir l'équipe en place ;

ATTENDU QUE la directrice générale et greffière-trésorière recommande l'embauche d'un déneigeur occasionnel afin d'assurer la continuité des opérations;

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par le conseiller Maurice Bernier,
Et résolu,

D'embaucher M. Martin Gobeil à titre de déneigeur occasionnel, et ce, pour la saison hivernale 2025-2026, selon les besoins déterminés par le directeur des travaux publics ;

D'établir la rémunération horaire conformément à la politique salariale municipale en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-190

9.3 - Programme d'aide à la voirie locale - Volet entretien des routes locales

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 2 395 \$ pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2025 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Sébastien Lanctôt,
Appuyé par le conseiller André St-Marseille,
Et résolu,

QUE la municipalité de Piopolis informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2025-12-191 **10.1 - Nomination d'un représentant - Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)**

ATTENDU QUE l'Association pour la protection du lac Mégantic (APLM) a pour mission de protéger et mettre en valeur la richesse du lac Mégantic et de son bassin versant ;

ATTENDU QUE deux représentants de la municipalité siègent annuellement sur le comité de l'APLM ;

Il est proposé par la conseillère Louise Gosselin,
Appuyé par la conseillère Danielle Dodier,
Et résolu,

QUE la Municipalité mandate M. Peter Manning, maire de Piopolis, et M. Maurice Bernier, conseiller municipal à titre de représentants de la municipalité pour siéger aux rencontres de l'Association pour la protection du lac Mégantic.

QUE ce mandat est d'une durée d'un an et que la municipalité accepte de payer la cotisation annuelle pour être membre de l'APLM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2025-12-192 **12.1 - Nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme de Piopolis**

ATTENDU le règlement 2025-02 qui précise la composition des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

ATTENDU QUE le CCU est composé d'un minimum de cinq membres, dont deux membres du Conseil municipal et trois résidents ;

Il est proposé par le conseiller Maurice Bernier,
Appuyé par le conseiller Sébastien Lanctôt,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal nomme Mme Sarah Carrier (conseillère), M. André St-Marseille (conseiller), M. Louis Noël (résident), Mme Nicole Charette (résidente), et Mme Catherine Demange (résidente) comme membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour un mandat d'une durée de deux ans.

QUE M. St-Marseille agit à titre de président du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - LOISIRS-CULTURE

2025-12-193 **13.1 - Demandes de remboursement - Programme d'aide aux familles et aux aînés**

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a adopté le 14 janvier 2019 le Règlement 2019-03 modifiant le règlement 2017-06 sur le programme d'aide aux familles et aux aînés ;

ATTENDU QUE le règlement vise à soutenir les familles dont les enfants participent à des activités de loisir, de culture ou de sport dans la Municipalité de Piopolis ou dans d'autres municipalités de la MRC du Granit ainsi que les aînés qui participent à de telles activités ;

ATTENDU QUE les remboursements des volets familles et aînés sont d'un maximum de 500 \$ par personne admissible ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 8 demandes admissibles de remboursement provenant de familles (12 enfants) pour un montant de 3 997.73 \$, et 7 demandes de remboursement provenant d'aînés pour un montant de 2 455 \$.

ATTENDU QUE les demandes doivent être accompagnées des documents exigés par la Municipalité, dont une preuve de participation ;

ATTENDU QUE le Conseil rembourse une fois par année en décembre les sommes demandées jusqu'à concurrence des montants maximums prévus pour ce programme totalisant 10 000 \$ au budget de fonctionnement ;

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par le conseiller Sébastien Lanctôt,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale et greffière-trésorière, après avoir reçu toutes les preuves exigibles, à rembourser les montants réclamés totalisant 6 452.73 \$.

QUE les montants soient pris à même le poste de dépenses 02-590-00-999 : Politique familiale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-194 13.2 - Acceptation de demande de paiement # 3 - Construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a adjugé à l'entreprise Bélanger EBA inc. le contrat relatif au projet no 2024-01 pour la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil et de services au camping municipal, situé au 109, chemin de la Plage à Piopolis ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur a déposé la troisième demande de paiement datée du 30 novembre 2025, correspondant à l'avancement des travaux réalisés à cette date ;

ATTENDU QUE cette demande de paiement a été vérifiée et recommandée pour approbation par les professionnels mandatés (ingénieurs et architecte) ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Danielle Dodier,
Et résolu :

D'accepter la demande de paiement no 3, datée du 1er décembre 2025, déposée

par Bélanger EBA inc., pour un montant de 187 303.68 \$ taxes incluses, tel que détaillé dans le document présenté ;

D'autoriser le paiement à l'entreprise Bélanger EBA inc., incluant la retenue contractuelle prévue de 10 % ;

Que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-12-195 13.3 - Embauches préposés à la patinoire

Il est proposé par André St-Marseille,
Appuyé par Sarah Carrier,
Et résolu,

D'autoriser l'embauche, pour la saison hivernale 2025-2026, de Samuel Robert et Maxime Boulanger à titre de préposés à la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2025-12-196 14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller André St-Marseille,
Appuyé par la conseillère Louise Gosselin,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois de novembre 2025 est déposée aux membres du Conseil. La directrice générale et greffière-trésorière précise qu'un montant additionnel de 622.08 \$ sera ajouté à la liste des dépenses récurrentes pour le fournisseur Environnex.

2025-12-197 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

Remerciement pour la collecte de denrées à Piopolis dans le cadre de la guignolée

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseillère # 1 Mme Danielle Dodier

Dossiers : Sécurité publique, loisirs et culture

Comités :

Conseillère # 2 Mme Louise Gosselin (maire suppléante)

Dossiers : Administration et financement

Comités :

Conseiller # 3 M. Sébastien Lanctôt
Dossiers: Transport, Hygiène du milieu
Comités :

Conseiller # 4 : M. André St-Marseille
Dossiers : Sécurité publique, Transport et Hygiène du milieu
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseillère # 5 : Mme Sarah Carrier
Dossiers : Aménagement, urbanisme et développement, Loisirs et culture
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 6 : M. Maurice Bernier
Dossiers : Administration et financement, Aménagement, urbanisme et développement.
Comités : Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

Maire : M. Peter Manning
Dossiers : Tous
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Conseil régional de l'environnement Estrie, Municipalités riveraines du lac Mégantic, Association pour la protection du lac Mégantic (APLM)

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Déneigement sur le chemin du Lac (demande de procéder à sens inverse)
Programme d'aide aux familles et aux aînés (balance non reportée à l'année suivante)
Boîtes aux lettres et drapeaux - nouvelles consignes de Poste Canada
Abat-poussière (épandage en cas de pluie)
Tour cellulaire

2025-12-198

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette, directrice générale
et greffière-trésorière

Peter Manning, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & greffière-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning
Maire

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de décembre 2025

| Fournisseurs | Description | Montant à payé |
|---|--|---|
| 164 ADMQ | Munys - Achat clé d'activation | 465,65 \$ 465,65 \$ |
| 575 Aquam Spécialiste Aquatique inc. | Bouee Bleue/Blanche 5PO x 9PO / 20x Coulolir natation | 157,52 \$ 157,52 \$ |
| 931 Avantis Coopérative | JavelBF-12, Sel déglacage, robinet lavabo, usinage clés | 151,40 \$ 151,40 \$ |
| 1427 Bélanger EBA Inc | Bâtiment d'accueil Camping | 67 026,80 \$ 67 026,80 \$ |
| 1363 Bigis Experts Conseils Inc | Serv prof -Const nouveau bâtiment d'accueil au camping | 751,57 \$ 751,57 \$ |
| 1265 Cauca | Frais annuels pour entretien, mise à jour logiciel Alertes de masse | 243,95 \$ 243,95 \$ |
| 809 Centre d'extincteur SL | Inspection visuelle des extincteurs + Syst auto cuisine | 548,99 \$ 548,99 \$ |
| 1387 Fédération Québécoise des Municipalités | Honoraires professionnels-Achats un camion déneigement | 1 970,15 \$ 1 970,15 \$ |
| 66 Infotech | Contrat de soutien 2026 (janvier 2026 au 31 déc 2026) Achats comptes de taxes 2026 | 8 278,20 \$ 594,43 \$ 8 872,63 \$ |
| 1433 LCL Génie, environnement développement durable | Vérification théorique des matériaux - Bâtiments muni | 2 661,67 \$ 2 661,67 \$ |
| 42 L'Écho de Frontenac | Abonnement 2026 | 40,24 \$ 40,24 \$ |
| 485 Les Entreprises Claude Rhéaume | 1300 tonnes sable tamisée à 2,50\$ + 8 hrs chargeur | 5 668,27 \$ 5 668,27 \$ |
| 1399 Les Entreprises GCD | Entretien ménager Novembre 2025 Entretien ménager Décembre 2025 | 1 345,21 \$ 1 448,69 \$ 2 793,90 \$ |
| 1235 Les Services EXP inc | PIOM-Réfection ponceaux 2025 | 5 830,40 \$ 5 830,40 \$ |
| 1271 Lunik | Autoriser accès à Acceo Solutions RMM Base 1M Accès Contrôle à distance sécurisé Demande de restauration courriel | 109,23 \$ 21,85 \$ 27,31 \$ 158,39 \$ |
| 1096 Marché Ami | Essence camionnette - 02-12-2025 Essence camionnette - 05-12-2025 Essence camionnette - 19-12-2025 Essence camionnette - 27-12-2025 Essence camionnette - 22-12-2025 Essence camionnette - 31-12-2025 Essence camionnette - 09-12-2025 Essence camionnette - 13-12-2025 Essence camionnette - 15-12-2025 | 117,01 \$ 107,04 \$ 107,50 \$ 94,00 \$ 98,00 \$ 89,00 \$ 93,05 \$ 118,62 \$ 83,01 \$ 907,23 \$ |
| 943 Machinerie C. & H. Inc | Électro - aimant / arrêt moteur / Tracteur | 547,34 \$ 547,34 \$ |
| 1156 Manisoft | Frais de réservations novembre 2025 | 136,59 \$ 136,59 \$ |
| 1205 Marie-Christine Picard | Honoraire prof. - protection du lac | 172,46 \$ 172,46 \$ |
| 1175 Marine & VR Beauce - Mégantic | Hivernisation Ponton | 710,55 \$ 710,55 \$ |
| 1153 Mécanique F. Turmel 2020 Inc | Vérif code moteur - position d'accélérateur en défaut Inter 2020 | 159,50 \$ 159,50 \$ |
| 1184 Medial Conseil Santé Sécurité Inc. | Forfait semestriel de janvier 2026 | 650,48 \$ 650,48 \$ |
| 89 Ministre des Finances du Québec | Bail Marina 2026 | 981,91 \$ 981,91 \$ |

| | | | |
|------|-----------------------------------|---|--------------|
| 1099 | Mla créativité | Échos de Piopolis Édition hiver 2025 | 1 293,47 \$ |
| | | | 1 293,47 \$ |
| 1374 | Moreau Architectes | Phase 1 Plan et devis et suivi de chantier - Camping | 2 282,25 \$ |
| | | Phase 2 - Plan et devis et suivi de chantier | 5 723,48 \$ |
| | | | 8 005,73 \$ |
| 1215 | Numérqie.ca | Forfait entourage municipalité + hébergement laveton bateau.com | 2 517,27 \$ |
| | | | 2 517,27 \$ |
| 1224 | NIXO Experts-Conseils | Services professionnels - Syst épuration eaux usées | 599,02 \$ |
| | | Services professionnels en ingénierie - Novembre 2025 | 717,73 \$ |
| | | | 1 316,75 \$ |
| 1100 | Numéra inc | Séance photo mun 7 élus + achats photos | 587,52 \$ |
| | | | 587,52 \$ |
| 1403 | Passeport animal | Offre de services de Passeport animal Janvier 2026 | 105,00 \$ |
| | | | 105,00 \$ |
| 48 | Philippe Mercier 1994 Inc | Thermostat électronique / Halte des Zouaves | 89,75 \$ |
| | | Travaux station de pompage installation d'un automate | 25 869,38 \$ |
| | | | 25 959,13 \$ |
| 1187 | Pro Énergie | Régulateur fournaise électrique - Garage | 463,35 \$ |
| | | | 463,35 \$ |
| 190 | Raymond Chabot Grant Thornton | Honoraires pour services professionnels rendus | 799,08 \$ |
| | | | 799,08 \$ |
| 37 | Ressorts Robert-Traction Mégantic | Changer 2Tube + main d'oeuvre - petit tracteur | 118,40 \$ |
| | | Changer pneu R4 intérieur défoncer / Inter 2020 | 653,04 \$ |
| | | Manille ancrage 1/2" / fourniture garage | 45,26 \$ |
| | | Manille ancrage 7/16" / fourniture garage | 35,18 \$ |
| | | Retour core frein pneumatique camion Inter 2006-2020 | (272,38) \$ |
| | | Lave vitre anti givre - Camionnette | 33,43 \$ |
| | | Outil multifonction oscillant / pour sentier | 350,67 \$ |
| | | Changement d'huile Inter 2020 - Urée | 666,95 \$ |
| | | | 1 630,55 \$ |
| 1412 | Telmatik | Service de gestion des appels sept - protection lac | 236,85 \$ |
| | | Ajustement tarif mensuel novembre et décembre 2025 | (167,86) \$ |
| | | | 68,99 \$ |
| 1381 | 3F | Prélèv d'éch d'eau potable 03-15-16-17 Janv 2026 | 600,00 \$ |
| | | | 600,00 \$ |
| 1077 | Vitine Virtuelle | Conception site web Camping / Location mensuel | 80,48 \$ |
| | | | 80,48 \$ |

Grand total des dépenses à faire approuver 145 034,91 \$

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de décembre 2025

| Fournisseurs | Description | Montant payé |
|------------------------------|---|--|
| Receveur général du Canada | Remises de L'employeur 13125 9590 RP0001 | <u>3 103,45 \$</u> 3 103,45 \$ |
| Ministre du Revenu du Québec | Remises de l'employeur 13125 9590 RP0001 | <u>8 675,45 \$</u> 8 675,45 \$ |
| Acceo Solutions inc | Sauvegarde en ligne | <u>57,49 \$</u> 57,49 \$ |
| AIM Recyclage Lac-Mégantic | Matériaux secs 10 décembre Matériaux secs 16 décembre | <u>320,78 \$</u> 153,50 \$ 474,28 \$ |
| Bell Canada | Internet de la Halte | <u>126,55 \$</u> 126,55 \$ |
| Bell Mobilité inc. | Cellulaires maire + Station de pompage + Camping | <u>149,79 \$</u> 149,79 \$ |
| Câble-Axion | Internet + ligne téléphone - Camping Internet Quai Internet garage + téléphone (décembre) Ligne téléphonique + Internet MLG (décembre) Internet bureau + ligne ascenseur (décembre) | <u>179,78 \$</u> 80,55 \$ 190,70 \$ 114,86 \$ 195,23 \$ 761,12 \$ |
| Communication Plus | Émetteur-récepteur mois 01-01-2026 au 01-02-2026 | <u>189,71 \$</u> 189,71 \$ |
| EnvironneX | Échantillon 9108078-9108079 Eaux usées Échant. 9107353-259-611-9214277-4278 Eau potable | <u>369,65 \$</u> 469,10 \$ 838,75 \$ |
| Focus | Équipement location privilège Focus LD - épandeur Équipement location privilège Focus LD - Inter 2020 Test MTQ Camion International 2020 | <u>128,77 \$</u> 74,73 \$ 97,93 \$ 301,43 \$ |
| FQM Assurances | Assurance Municipalité Combinée - 2026 | <u>45 964,21 \$</u> 45 964,21 \$ |
| Harnois Énergies | Diesel 1 692,3000L à 1,4785 Garage 31-12-2025 Mazout 600,6000L a 1,1400L Garage 31-12-2025 Diesel 2 641,3000L à 1,4855 Garage 22-12-2025 Mazout 580,800L a 1,2440L Garage 04-12-2025 Mazout 376,9000L a 1,1480L MLG 17-12-2025 Mazout 624,9000L a 1,1480L Garage 17-12-2025 Diesel saisonnier 2 261,3000L à 1,5815L Garage 05-12-2025 | <u>2 876,75 \$</u> 787,21 \$ 4 511,22 \$ 830,72 \$ 497,47 \$ 824,82 \$ 4 111,79 \$ 14 439,98 \$ |
| Hydro-Québec | Élec du 2025-11-07 au 2025-12-06 Édi syst chauff | <u>626,25 \$</u> 626,25 \$ |
| MRC du Granit | Cueillette des BFS - Hors circuit Fosses excédent Facturation Inspecteur en bâtiment - 2 au 29 novembre2025 | <u>174,14 \$</u> 4 421,39 \$ 3 492,50 \$ 8 088,03 \$ |
| Ville Lac-Mégantic | Entente incendie - ajust 2ième trimestre 2025 Entente intermunicipale - sécurité incendie ajustement 2024 | <u>13 750,99 \$</u> 138,44 \$ 13 889,43 \$ |
| Visa | Achats du mois de novembre | <u>1 695,89 \$</u> 1 695,89 \$ |

| | | |
|--------------|--|-----------------|
| Xerox Canada | Location du photocopieur - décembre 56/60 | 178,00 \$ |
| | Copies tirées du 26 novembre au 29 décembre 2025 | 402,22 \$ |
| | | <hr/> 580,22 \$ |

Grand total des dépenses récurrentes 99 962,03 \$

Factures payées au cours du mois décembre 2025

| | | |
|----------------|-------------------------------------|-----------------|
| Administration | Cellulaire 19 nov au 18 déc 2025 | 55,00 \$ |
| | Versement REER | 872,40 \$ |
| | Achats fournitures de bureau - Café | 19,64 \$ |
| | | <hr/> 947,04 \$ |

| | | |
|--------|-------------------------|----------------|
| Voirie | Cellulaire janvier 2026 | 50,00 \$ |
| | | <hr/> 50,00 \$ |

Grand total des dépenses payées au cour du mois 997,04 \$
